

La VAE à l'université

Jean-Paul Géhin et Emmanuelle Auras (dir.)

2011

Presses universitaires de Rennes

www.pur-editions.fr

RECONNUE pour sa fonction de construction et de transmission des savoirs, l'université est interrogée par les dispositifs de validation des acquis. La VAE modifie les pratiques et les représentations des enseignants-chercheurs qui se voient attribuer une fonction nouvelle de reconnaissance des savoirs de l'expérience, et transforme l'identité professionnelle des personnels des services de formation continue. Dans cette logique, la validation des acquis peut se percevoir comme un vecteur potentiel de changement dans un contexte marqué par les effets de la massification des années 1990, puis par la baisse tendancielle des effectifs, la montée des préoccupations de professionnalisation et d'insertion des diplômés.

L'ouvrage rend compte de la mise en œuvre de la loi dans une université de taille moyenne, implantée dans une ville de province, à travers une approche monographique du dispositif développé au jour le jour ; il met l'accent sur les caractéristiques du public et sur les interactions entre les acteurs qui inventent au quotidien les règles et les normes sociales de validation.

Ce travail est original à plusieurs titres : il est le fruit d'une rencontre entre la demande sociale (le besoin d'un service de formation continue de prendre de la distance avec sa pratique) et un laboratoire de recherche s'intéressant finalement à lui-même : des enseignants-chercheurs acteurs du dispositif de VAE le considérant aussi comme objet de recherche. Cette démarche, entre science et terrain professionnel, nettement pluridisciplinaire, croise approches sociologiques, psychologiques et gestionnaires et permet d'interroger un certain nombre d'idées reçues sur la VAE à l'université.